

---

## Communiqué

Source: Michelle Gendron  
Coordonnatrice Communications stratégiques  
mgendron@sportsquebec.com

Diffusion: Sportcom

**Embargo: Aucun**

---

### PRÉSENTATION DES INTENTIONS DES PARTIS POLITIQUES EN MATIÈRE DE SPORT ET DE LOISIR

**Montréal, le 21 mars 2007.** Au moment où les Québécoises et Québécois s'apprêtent à faire des choix électoraux qui détermineront le prochain parti au pouvoir, Sports-Québec a invité les représentants des 4 grands partis politiques à présenter à ses partenaires et à ses membres, fédérations et organismes régionaux, leur plate-forme en matière de sport et de loisir.

Ces rencontres étaient capitales pour Sports-Québec, puisque l'actualisation du système sportif est aussi fondée sur un partenariat actif entre tous les paliers de gouvernement, selon leur champ de compétence respectif. Le gouvernement du Québec joue un rôle prépondérant dans tous les domaines qui favorisent la pratique, le développement et le rayonnement du sport.

Le docteur Amir Khadir, de Québec Solidaire, Éric Laporte, de l'Action Démocratique du Québec, Jean-Marc Fournier du Parti Libéral du Québec et Richard Legendre, du Parti Québécois ont représenté leur parti respectif à ces rencontres individuelles. Au cours d'un échange de 90 minutes, plusieurs sujets ont été abordés, notamment ceux liés à la capacité d'accueil d'événements majeurs, à l'amélioration des infrastructures et des conditions d'entraînement, au financement des organismes et à leurs conditions de travail, à l'acquisition de connaissances, au financement alternatif et aux mesures fiscales.

Premier intervenant, le docteur Amir Khadir a d'abord dénoncé le fait qu'une série de décisions de nature économique ont façonné, au cours des dernières décennies, la société dans une zone de confort synonyme de passivité et d'inactivité. Québec Solidaire, pour répondre concrètement et de façon cohérente aux besoins en loisir et en sport, estime qu'il faut au départ que l'économie soit plus au service de la société en assurant une répartition plus démocratique de la richesse. L'accès au loisir et au sport serait notamment facilité par un soutien accru à l'action communautaire, par la lutte énergique à la pauvreté, par l'accroissement de la période dévolue aux vacances et par l'amélioration des conditions de travail, notamment en matière de rémunération.

Quant à lui, Éric Laporte a rappelé que l'Action Démocratique du Québec a centré l'ensemble de ses interventions sur la famille et que certaines mesures prévues dans la plateforme de ce parti contribuent à une meilleure accessibilité au sport et au loisir. Il a notamment insisté sur l'augmentation du nombre d'écoles à vocation particulière, notamment en matière d'arts et de sport, favorisant le développement des compétences des jeunes. Il a de plus indiqué que, dans le domaine de la santé, des programmes de prévention et de sensibilisation aux saines habitudes de vie seraient destinés à la petite enfance et aux enfants du primaire ; en éducation, 30 minutes par jour d'activité physique seraient préconisées dans les écoles. Il a finalement rassuré les organismes en leur soulignant qu'un gouvernement adéquat contribuerait à alléger l'administration publique pour rediriger le soutien financier vers les acteurs du système.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Jean-Marc Fournier a brossé le bilan des réalisations du Parti Libéral du Québec en matière de sport et de loisir au cours des 4 dernières années : campagne de promotion des saines habitudes de vie, décret implantant une Journée nationale du sport et de l'activité physique, augmentation du temps consacré à l'éducation physique au primaire, programmes « Équipe-Québec » et « Aux Jeux du Québec, on forme des champions », financement d'infrastructures et d'accueil d'événements majeurs et implantation d'un centre d'excellence en sports aquatiques sont au nombre des réalisations de ce mandat. Il a par ailleurs annoncé l'intention de son Parti d'offrir un crédit d'impôt pour la condition physique des jeunes, similaire à celui mis sur pied au fédéral ; le prolongement du cadre-horaire à l'école sera également favorable à la réalisation d'une heure additionnelle d'activité ludique pour les jeunes. Consolider les acquis tout en poursuivant le développement : voilà essentiellement le message du ministre Fournier qui s'est dit particulièrement conscient de la nécessité de mieux soutenir les organismes de régie. Il a finalement souhaité profiter du prochain Congrès mondial du loisir à Québec en 2008 pour faire une réflexion plus approfondie sur le soutien au bénévolat.

Richard Legendre a finalement dévoilé 5 priorités d'un prochain gouvernement péquiste en matière de sport et de loisir. Première priorité : l'École en forme, visant à offrir aux jeunes 1 heure d'activité physique quotidienne aux jeunes du primaire et du secondaire, en plus d'offrir éventuellement une 4<sup>e</sup> session d'éducation physique au niveau collégial. Deuxième priorité : un programme amélioré d'infrastructures de loisir et de sport ; à cet égard, le Parti Québécois investirait 50M\$ par année dans le cadre d'un Plan national de développement ayant une approche plus régionalisée. Troisième priorité, celle visant l'implantation d'un nouveau plan d'action de 10M\$ récurrents et additionnels pour la famille du loisir et du sport, axés sur un meilleur et nécessaire soutien des organismes et intervenants en sport et en loisir. Quatrième priorité : la santé par le sport et le loisir actif, reposant sur un investissement de 150M\$ en prévention pour de nouvelles mesures favorisant la promotion de saines habitudes de vie, mesures identifiées par une table de concertation des principaux acteurs concernés. Et finalement, la cinquième priorité consiste à élaborer un nouveau plan d'intervention gouvernementale en loisir et ce, dans la foulée du prochain Congrès mondial en loisir.